



**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 24 FEVRIER 2022**

**OBJET : Désignation d'un nouveau membre suppléant représentant le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon au comité de programmation LEADER en Provence Verte Sainte Baume**

Nombre de membres du Comité Syndical : 22 représentant 22 voix  
Nombre de membres en exercice : 22 représentant 22 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 19 représentant 19 voix

**N° : 008/2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 24 février, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon.

Il examine le point n°7 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Michel GROS, préside

**DELEGUES DES EPCI :**

**ETAIENT PRESENTS :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

G BRINGANT – A DECANIS – G FABRE – A FAUQUET-LEMAITRE – J GIULIANO –  
M GROS – O HOFFMANN – C LASSOUTANIE – F PERO – N RULLAN – E AUDIBERT  
– R DEBRAY – G FERRANTE – JL LAUMAILLER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

H PHILIBERT – B DE BOISGELIN – L MEAUME – C GHINAMO – H GEOLLE



Le territoire Provence Verte Sainte Baume porte le dispositif LEADER 2014-2020 repoussé jusque fin 2024. Le comité de programmation est l'instance en charge de la sélection des projets au titre de ce dispositif.

Le comité de programmation se compose de 50 membres :

- Collège public : 12 titulaires et 12 suppléants
  - o 5 titulaires et 5 suppléants représentants du syndicat mixte Provence Verte Verdon
  - o 4 titulaires et 4 suppléants représentants du syndicat mixte du PNR de la Sainte-Baume
  - o 1 titulaire et 1 suppléant représentant des Chambres de Commerce et d'Industrie
  - o 1 titulaire et 1 suppléant représentant des Chambres d'Agriculture
  - o 1 titulaire et 1 suppléant représentant des Chambres de métiers et de l'artisanat
- Collège privé : 13 titulaires et 13 suppléants
  - o 2 titulaires et 2 suppléants représentants du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte
  - o 2 titulaires et 2 suppléants représentants du Conseil de développement du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
  - o 9 « acteurs-ressources » titulaires et 9 suppléants représentants de la société civile du territoire

Rappel des membres désignés pour représenter le SMPVV :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Michel GROS	Alain MONTIER
François VOLPI	Laurent MEAUME
Romain DEBRAY	Nicole RULLAN
Jean-Pierre VERAN	David CLERCX
Gilbert BRINGANT	Olivier HOFFMANN

Suite au décès de M. MONTIER, il est nécessaire de désigner un nouveau membre suppléant représentant le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon.

### **Le Comité Syndical**

Ouï l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité :**

- De désigner Franck PERO comme suppléant de Michel GROS pour siéger au Comité de Programmation LEADER Provence Verte Sainte Baume au titre du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
- D'acter la liste des représentants du SMPVV au COPROG LEADER conformément au tableau ci-dessous

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Michel GROS	Franck PERO
François VOLPI	Laurent MEAUME
Romain DEBRAY	Nicole RULLAN
Jean-Pierre VERAN	David CLERCX
Gilbert BRINGANT	Olivier HOFFMANN

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

**Le Président du Syndicat Mixte**



**Michel GROS**